



Bilan de mise en œuvre de la TEOMI

1^{ER} semestre 2023

Lundi 10 juillet 2023

1- ENGAGEMENT POLITIQUE ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

2- LA TEOMI : BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE

3- LES PROJETS DE LA RENTREE : TRI DES BIODECHETS ET FINALISATION DU DEPLOIEMENT SUR FONTENILLES

1- ENGAGEMENT POLITIQUE ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

1- ENGAGEMENT POLITIQUE ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Prévenir la production de déchets

- Un engagement majeur du territoire en faveur de l'environnement et de la transition écologique
- L'approbation du PLPDMA, en 2019 (révision programmée au 4^{ème} trimestre 2023)
- Des actions fortes pour atteindre des objectifs ambitieux de réduction des tonnages
 - Mise en œuvre d'une tarification incitative
 - Arrêt de la collecte systématique des végétaux
 - Déploiement de la collecte séparée des biodéchets
 - Diagnostics pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires du territoire

Améliorer le geste de tri

- La possibilité de trier TOUS les emballages depuis le 1er janvier 2023 (lauréat appel à projets CITEO)
- La poursuite du développement de CLIIINK pour augmenter les tonnages de verre captés
 - 55 colonnes équipées au 1^{er} juillet 2023

1- ENGAGEMENT POLITIQUE ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Proposer des solutions à la population

- De nouveaux services pour gérer ses végétaux : broyage à domicile, collectes en big bags
- Le compostage individuel : 5500 composteurs individuels distribués depuis début 2022
- Des solutions collectives pour trier les biodéchets : déploiement de points de collecte entre juin et septembre 2023

Expliquer et rendre compte

- Des courriers individuels, la brochure « Le bon geste »
- 15 réunions publiques entre décembre 2021 et juin 2023, des publications régulières, 4 agents TEOMI pour traiter les questions des habitants

S'adapter

- Modification de la grille tarifaire, pour prendre en compte : les assistantes maternelles, les personnes portant certains handicaps, etc.

2- LA TEOMI : BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE

Coûts d'investissements et de fonctionnement en matériel pour installer la TEOMI

= 402 523 € au 31 décembre 2022

Hors frais de personnel et matériels engagés en 2023

Subventions de la Région Occitanie et de l'ADEME

- **ADEME** : Territoire lauréat de l'appel à projet « Mise en œuvre et investissements pour la tarification incitative du service public déchets » (montant maximal de 376 000 € selon les dépenses effectivement engagées)
- **Région Occitanie** : réalisation de projets locaux de prévention, gestion et de valorisation des déchets (montant maximal de 250 000 € selon les investissements effectivement réalisés)

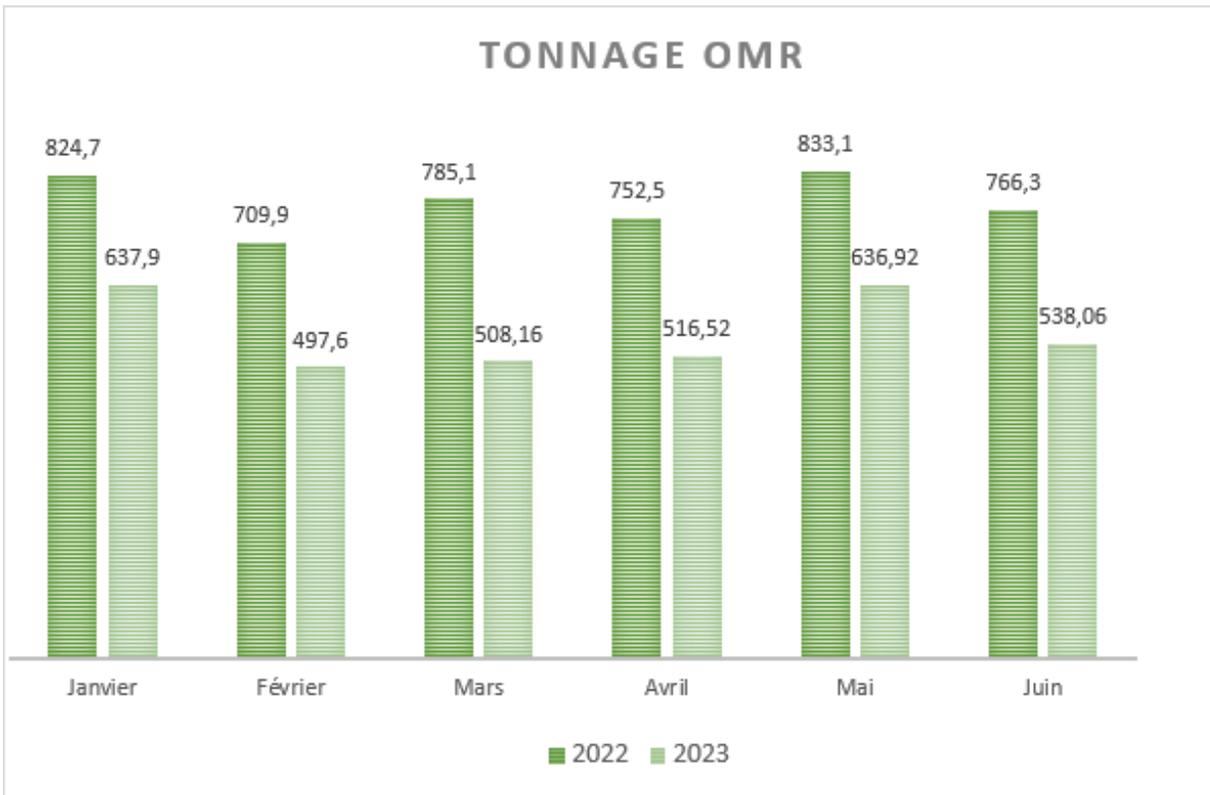
➤ Adaptation de l'accueil physique et téléphonique :

- Réorganisation du standard téléphonique
- Prise de rendez-vous en ligne sur le site web à heure et date choisie par l'utilisateur sur les thématiques suivantes :
 - Teomi
 - Végétaux
 - Encombrants & autres
- Septembre 2023 : nouvel accueil du secrétariat en entrée de site du pôle environnement

2. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA TEOMI – 1^{ER} SEMESTRE 2023

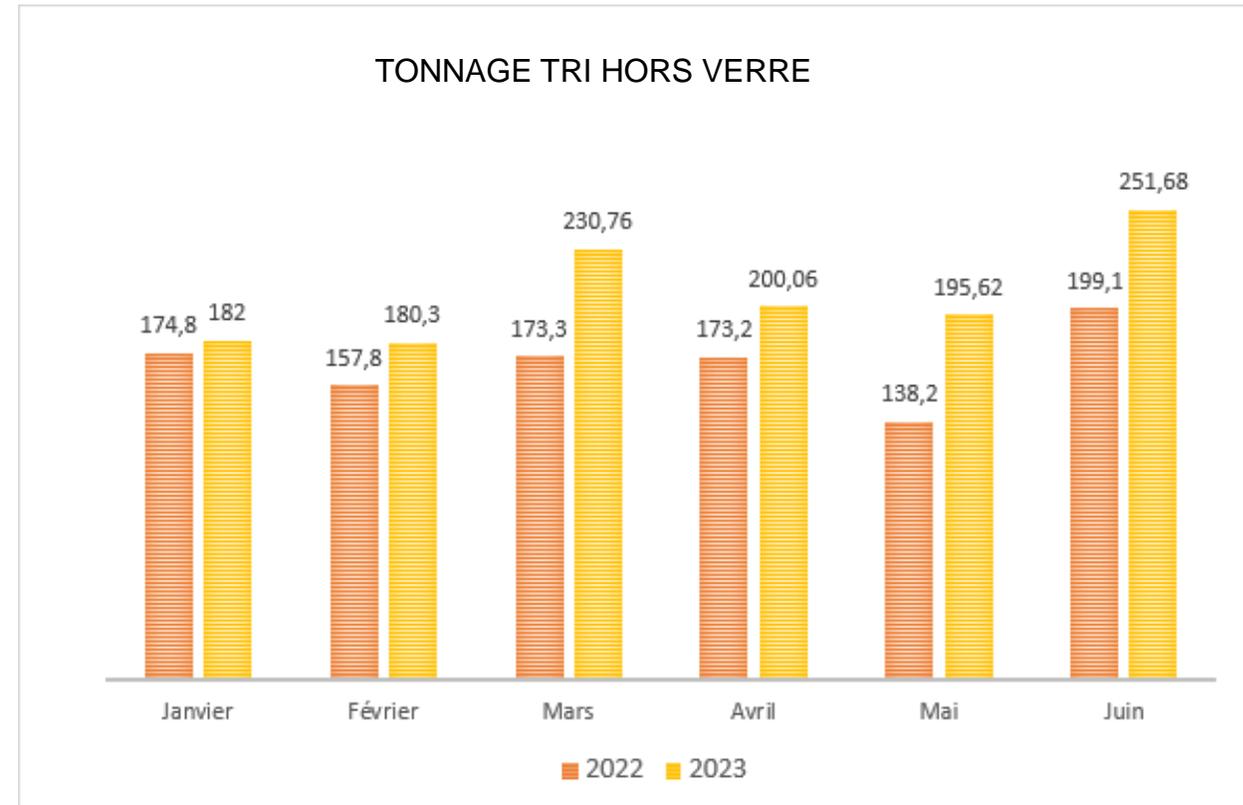
Evolution mensuelle des tonnages de déchets collectés :

TONNAGE OMR



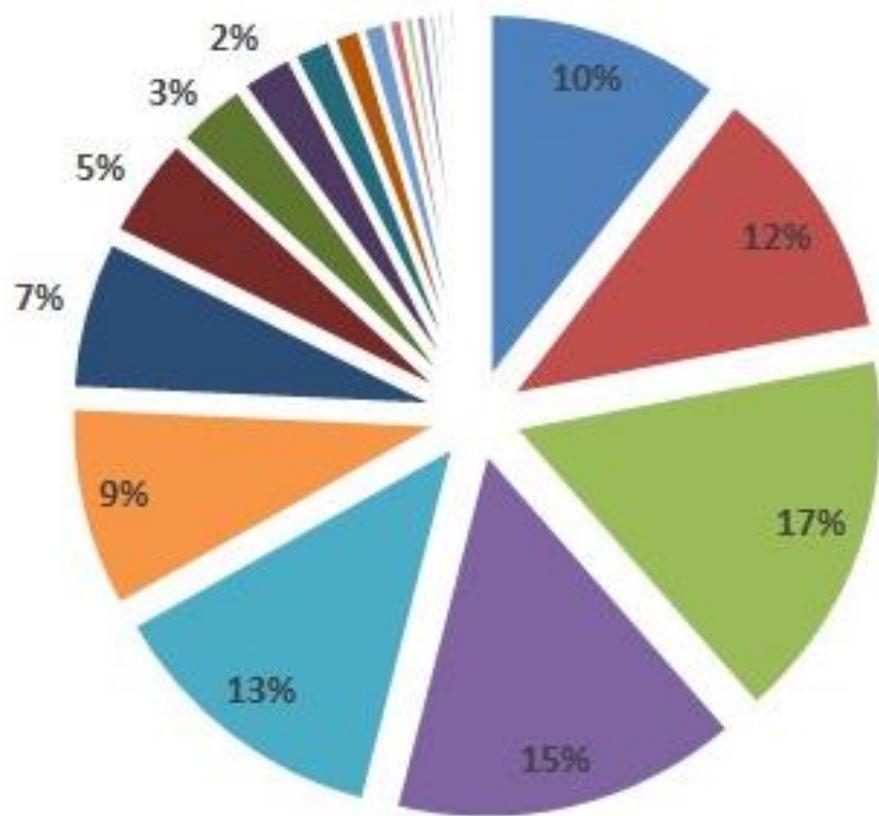
-29% en moyenne

TONNAGE TRI HORS VERRE



+22% en moyenne

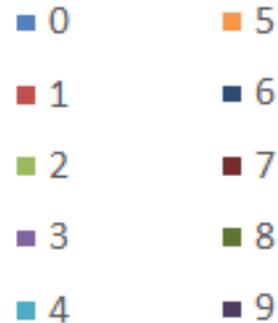
Evolution du taux de présentation du bac d'ordures ménagères (nombre de levées au 1^{er} semestre 2023) :



➤ **50%** des foyers observés entre janvier et juin (26 semaines) ont sorti leur bac d'OMR **3 fois ou moins**

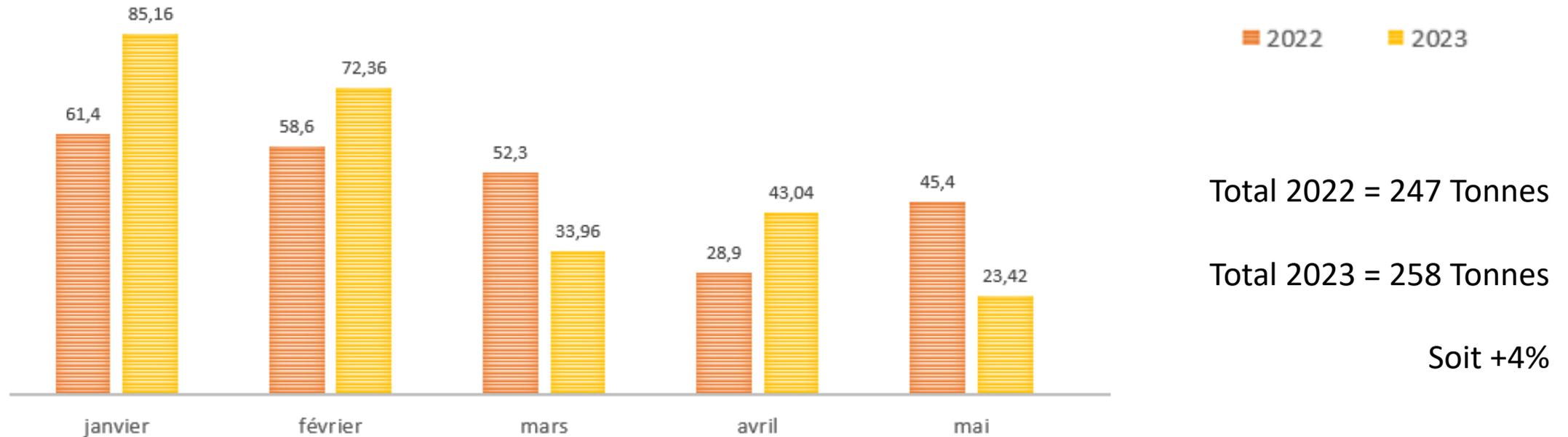
➤ **75%** des foyers observés entre janvier et juin (26 semaines) ont sorti leur bac d'OMR **6 fois ou moins**

Nombre de levées sur la période... ▼



BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA TEOMI – de janvier à mai 2023

Observation de l'évolution des dépôts sauvages, déchets de nettoyage et encombrants (collectés par CC et communes) :



=> Une évolution irrégulière des tonnages, ne mettant pas en avant une augmentation des incivilités

Les questions qui restent à traiter :

- La mise en place du contrôle d'accès et l'utilisation des points d'apport volontaire (colonnes enterrées)
 - Certains foyers n'ont pas retiré leur badge (total actuel des dotations de badges : 1700 foyers)
 - Vandalisme sur les dispositifs de contrôle d'accès (8 équipements détériorés)
 - Dépôts sauvages autour des colonnes
 - Evaluation des nouveaux points à implanter en remplacement des bacs partagés;
 - Retard de livraison des nouveaux équipements

- Les solutions à mettre en place pour les résidences en habitat collectif
 - Difficultés à mobiliser certains syndics et bailleurs
 - Cas des bacs collectifs : difficultés à isoler la production de déchets de chacun

**3- LES PROJETS DE LA RENTREE :
TRI DES BIODECHETS
FINALISATION DU DEPLOIEMENT SUR FONTENILLES**

Rappel des nouvelles modalités relatives aux végétaux et actions 2022 & 2023

- ✓ **Végétaux** : modification de la collecte en porte à porte ; démarrage de la collecte en big bag et du service de broyage
- ✓ **8300 bacs** à végétaux retirés
- ✓ **5 500** composteurs distribués avec formation in situ des usagers
- ✓ **150** opérations de collecte en big bag
- ✓ **73** séances de broyage
- ✓ **Optimisation** des tournées : **2 camions en moins** chaque jour depuis le mois de mai 2022



3- LES PROJETS DE LA RENTREE

Tri des biodéchets – territoire lauréat de l'Appel à projet ADEME « Tri à la source des biodéchets »

- Pour que 100% de la population dispose d'une solution de tri de ses biodéchets avant le 31/12
- Pour les habitats sans jardin, 70 sites installés entre juin et décembre : compostage partagé et points d'apport volontaire pour biodéchets
- Des séances de sensibilisation à la rentrée, et la mise en place d'un réseau de référents

Déploiement sur FONTENILLES

- 2000 foyers équipés de bacs pucés et composteurs entre avril et juin 2023
- Réunion publique du 14 juin 2023
- Ouverture des comptes usagers en septembre



Merci pour votre écoute



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES